

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 DU C. G. C. T.)

Le Conseil Municipal se réunira le **lundi 19 février 2024, à 19h30**, Salle du Grand Atré de la Mairie.

A l'ordre du jour figurent les questions suivantes :

-Modification des articles 7 et 13 du règlement d'attribution de subventions communales aux associations

-Attribution des subventions aux associations pour l'année 2024

-Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit du collège « GILLES DE CHIN » pour la participation au championnat de France UNSS de cross-country à Dol de Bretagne du 19 au 21 mars 2024

-Subvention CCAS 2024

-Création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle : modification de la délibération du 12 décembre 2023 suite à la lettre d'observations de Madame la sous-préfète du 30 janvier 2024

-Numérotation métrique des voies communales

-Subvention RASED « Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté circonscription Avesnes / Aulnoye-Aymeries » année scolaire 2023-2024

Fait le 12 février 2024
Michel HANNECART
Maire de Berlaimont

